



COLLOQUE INTERNATIONAL
DROITS CULTURELS ENTRE COMPREHENSIONS ET PRATIQUES
PROGRAMME

RABAT, 27 & 28 janvier 2011.
Hôtel Tour-Hassan / Salle de conférence.
Interprétariat : Arabe / Français / Anglais.

JEUDI 27 JANVIER

09h00 - 09h30 **Accueil des participants**

09h30 - 10h15 **Allocutions introductives**

- M. Ahmed HERZENNI, Président du Conseil Consultatif des Droits de l'Homme.
- M. Ahmed BOUKOUS, Recteur de l'Institut Royal de la Culture Amazighe.
- M. Philippe QUEAU, Représentant du Bureau de l'UNESCO au Maghreb.
- Mme Farida SHAHEED, Experte Indépendante des Nations Unies dans le domaine des droits culturels.

10h15 -10h30 Pause café

10h30 -13h00

1^{ère} session : Nature et portée des Droits Culturels. Définitions et enjeux.

Modérateur : Hammou OUHELLI

- Patrice MEYER-BISCH « Les droits culturels : liens entre unité, universalité et diversité »
- Ahmed BOUKOUS « Les droits culturels au Maroc : principaux défis et enjeux ».

13h00 Déjeuner



15h00 – 18h00

2^{ème} session : Les droits culturels au niveau régional. Débat sur le contenu et la méthode

Modérateur : Mohammed ZEROUALI

- El Habib BELKOUCH « Les droits culturels au Maghreb. Présentation du Réseau ARADESC et des résultats de la recherche ».
- Abdoulaye SOW « L'importance des droits culturels dans la compréhension des différentes formes de discrimination (exemple Mauritanien) ».
- Soumicha RIAHA « Les droits culturels et les discriminations à l'égard des femmes dans le monde arabe ».

VENDREDI 28 JANVIER

9h00 – 11h00

3^{ème} session / Ateliers. Effectivité des droits culturels, développement et rôle des Institutions Nationales des Droits de l'Homme.

ATELIER « Mise en œuvre des droits culturels et développement »

Modérateur : Dalila ZENNAKI

- Mustapha JLOK « Réflexions autour des champs de pratiques et des droits culturels ».
- Stefania GANDOLFI : « Le respect des droits culturels, un enjeu prioritaire dans la coopération au développement ».
- Mohamed ALAHYANE « Droits culturels et développement au Maroc. »

ATELIER « Importance de l'observation et de la mise en œuvre des droits culturels pour les Institutions Nationales des droits de l'homme ».

Modérateur : Mohamed ALMANOUAR

- Bamariam KOITA « Cas de la Commission Nationale des Droits de l'Homme de Mauritanie »



- Kounti KOFFI « Cas de la Commission Nationale du Togo. »
- Hammou OUHELLI « Cas du Conseil Consultatif des Droits de l'Homme du Maroc ».

11h00 – 11h15 Pause café

11h15 – 13h15

4^{ème} session : Mise ensemble des conclusions des ateliers et propositions de suivi.

Modérateur : Patrice MEYER-BISCH

Mme Farida SHAHEED « concluding remarks »

- Débat ouvert sur les différentes méthodes possibles d'observation des droits culturels.
- Présentation des conclusions et des propositions de suivi

13H15 Déjeuner